



Bulletin Municipal N° 60 - Juillet 2020



Activités sportives

Chaque vendredi après-midi du mois de Juillet, la Communauté de Communes Giennoises a proposé des **activités sportives gratuites** sur le City Stade de St-Brissson pour les enfants âgés de 6 à 15 ans.
> Prochain Rendez-vous : **vendredi 28 août** pour du tir à l'arc
2 créneaux de 12 places
14h30-15h30 ou 15h30-16h30
Inscription sur place (15 minutes avant)
Bulletin d'inscription disponible à la mairie.

**SALON
EUROPÉEN
D'ART
CONTEMPORAIN**

**Saint-Brissson
sur-Loire**

**RENDEZ VOUS POUR
LE PROCHAIN SALON
24 octobre au 15 novembre**

2020



Traditionnellement pour l'Avent, l'ACSB organise un **concert à l'église de St-Brissson** en partenariat avec la communauté des communes giennoises et les musiciens de l'Orchestre Symphonique du Loiret Variation.

Un nouveau programme pour cette année à découvrir le **dimanche 6 décembre à 15h30.**

APE

**Association des Parents d'Elèves
Saint-Martin-Saint-Brissson**
Le vide-grenier de septembre n'aura malheureusement pas lieu.

L'APE recherche des membres bénévoles pour l'aider à organiser ses manifestations mais aussi des parents d'élèves pour compléter le bureau.

Info Village

Mot du Maire



Ce serait se bercer d'illusions de croire que c'est fini. La Covid est toujours là, à nos portes.

Alors faisons l'effort de respecter encore les gestes barrières et de les faire respecter par nos proches et nos amis, malgré la levée du confinement.

Tant qu'un vaccin n'aura pas été trouvé, c'est le seul moyen de nous protéger et d'éviter la propagation du virus.

Un grand merci à tous, vous qui avez observé avec rigueur les contraintes du confinement, à vous qui avez œuvré pour vos voisins, à vous qui avez fabriqué ce dont notre pays manquait cruellement : des masques, à vous qui les avez distribués, tenu des permanences. Merci, merci, merci.

Je formule des vœux pour que l'automne ne voit pas une résurgence de ce fléau, pour nous, pour nos entreprises, pour notre qualité de vie.

Votre bien dévoué.

Claude Pléau

Etat Civil

Mariage

Emmanuel RAFITOSOA et Sophie CHAUVIER
David TIRVEILLOT et Justine MÉLOT
Gilles GITTON et Yamina GUESMIA
Daniel DA SILVA LETRA et Emilie GAY



Naissances

Alice VILLEDIEU
Yannaëlle PELLÉ PASDELOUP
Galadrielle PELLE PASDELOUP
Ayden CAPRIN
Violette SIMON
Léonie COLOMBET
Éva SERRE
Sophia LEMAIRE
Paul TIRVEILLOT
Aaron CHERGUI

Décès

Yvette BONGIBAULT, 85 ans **Camille TASSIN, 97 ans**
Didier CHANTEREAU, 59 ans **Michel FONTAINE, 74 ans**
Philippe GUIGNARD, 75 ans **Bernard LOISEAU, 74 ans**
Raymonde BONGIBAULT, 91 ans **Catherine PÉPIN, 56 ans**

Affaires militaires

Les **jeunes hommes et jeunes filles** sont tenus de se faire recenser à la Mairie de leur domicile à partir du mois où ils atteignent l'âge de **16 ans**. Ces personnes devront se munir du livret de famille de leurs parents.

Calendrier des fêtes et manifestations 2020

NOVEMBRE

Samedi 24 octobre au dimanche 15 novembre :
Salon Européen d'Art Contemporain
Jeudi 19 : Concours des Maisons fleuries remise des prix

DÉCEMBRE

Samedi 5 : Téléthron
Dimanche 6 décembre :
Concert à l'Église ACSB

Entretien des trottoirs et des caniveaux : chacun doit s'y mettre !

Le maire, Claude Pléau, a pris un arrêté prescrivant notamment l'entretien des trottoirs et des caniveaux par les habitants eux-mêmes.

Les produits phytosanitaires interdits.

En effet, si les services techniques de la commune nettoient régulièrement la voie publique, « il incombe toutefois aux propriétaires ou locataires riverains de la voie publique, en dehors de ces actions, d'assurer l'entretien et le nettoyage des trottoirs et des caniveaux au droit de leur façade et en toute saison », explique le maire, Claude Pléau.

Le nettoyage concerne le balayage, mais aussi le désherbage. Ce désherbage doit être réalisé soit par arrachage, binage ou tout autre moyen que l'usage de produits phytosanitaires, **strictement interdit pour les particuliers depuis le 1^{er} janvier 2019.**

Cet arrêté est consultable sur le site de la commune :

<http://www.legiennois.fr/saintbrissonsurloire> ou en mairie.

Nouveau Conseil Municipal



Photo prise en février 2020. De gauche à droite : Line Fleury, Camille Carreau, Françoise Thion, Françoise Chiaramonte, Luc Morin, Gérard Hüssler, Claude Pléau, Jean-Pierre Lebreton, Thérèse Méranger, Patricia Leahy, Cédric Chauvette, Jean-Pierre Gros, Laure Crotté, Michel Carreau. Sandrine Delesalle absente.

Le premier tour des élections municipales a eu lieu le dimanche 15 mars. L'élection du Maire et des Adjointes par le Conseil Municipal s'est déroulée le 26 mai 2020. Ont été élus :

Claude Pléau, Maire

1^{re} Adjointe : Line Fleury* (Administration générale, communication, tourisme, sport, fêtes, associations, action sociale)

2^e Adjoint : Cédric Chauvette* (Finances)

3^e Adjointe : Laure Crotté (Affaires scolaires, fleurissement, jeunesse, bibliothèque)

4^e Adjoint : Jean-Pierre Gros (Urbanisme, voirie, bâtiments)

*Elus communautaires

Siègent également au Conseil Municipal :

Thérèse Méranger : Déléguée au cimetière. Gérard Hüssler : Délégué à la gestion de la salle polyvalente (Espace Séguier). Camille Carreau. Michel Carreau. Françoise Chiaramonte. Sandrine Delesalle. Luc Morin. Jean-Pierre Lebreton. Patricia Leahy. Françoise Thion.

Permanence du Maire et des Adjointes : sur rendez-vous au secrétariat de mairie au **02 38 36 70 07**

Pour vous tenir informé de l'actualité de la commune :

Site internet de la commune : <http://www.legiennois.fr/saintbrissonsurloire>

Tableau d'affichage à côté de la boulangerie et à la mairie

Conseil Municipal

Séance du 13 février 2020

1 - COMPTE DE GESTION 2019

2 - COMPTE ADMINISTRATIF 2019

3 - AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2019 A L'EXERCICE 2020

4 - FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TROIS TAXES DIRECTES EN 2020

Taxe d'habitation : 13.80 % (report automatique suite à la réforme portant sur la suppression de la taxe d'habitation)

Taxe foncière sur le bâti : 18.44 %

Taxe foncière sur le non bâti : 67.10 %

5 - SUBVENTIONS ATTRIBUEES AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNEE 2020

Association de Gymnastique Volontaire.....	400 €	Association des Parents d'Elèves APE.....	150 €
Association Sainte Solange.....	150 €	ACPG/CATM Anciens Combattants.....	100 €
Association des Fêtes pour le Village.....	250 €	Coopérative Scolaire OCCE.....	225 €
Club du 3 ^e Age.....	200 €	ADAPEI - Papillons Blancs.....	100 €
Education Sport Camin.....	425 €	Ass. Sportive Collège des Clorisseaux.....	150 €
Association de Boxe Française.....	300 €	AS Gien Judo.....	150 €
Fanfare de l'Ocre.....	625 €	Amicale Animation Les Cigognes.....	50 €
Société de Pêche « La Gravière ».....	300 €	Univers Cycliste Gien Sport.....	300 €

TOTAL : 3 875 €

6 - BUDGET PRIMITIF 2020

Après avis favorable de la Commission des Finances, le Conseil Municipal à l'unanimité et après en avoir délibéré approuve le budget primitif 2020 tel que présenté ci-dessous :

1) SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement s'équilibre à 931 810.29 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement s'équilibre à 303 870.19 €.

7 - MISE EN PLACE D'ALARME SPECIFIQUE D'ALERTE « ATTENTAT-INTRUSION » DANS LES ECOLES : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ETAT AU TITRE DU FONDS INTERMINISTERIEL DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE 2020-SECURISATION DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

8 - COMPTE-RENDU DES DELEGATIONS CONSENTIES AU MAIRE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 mai 2020

1 - INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Claude PLÉAU, Maire sortant, qui procède à l'appel nominatif des conseillers nouvellement élus lors du scrutin du 15 mars 2020 :

Mme CARREAU Camille, M. CARREAU Michel, M. CHAUVETTE Cédric, Mme CHIARAMONTE Françoise, Mme CROTTÉ Laure, Mme DELESALLE Sandrine, Mme FLEURY Line, M. GROS Jean-Pierre, M. HÜSSLER Gérard, M. LEBRETON Jean-Pierre, Mme LEHAY Patricia, Mme MÉRANGER Thérèse, M. MORIN Luc, M. PLÉAU Claude, Mme THION Françoise.

Monsieur Claude PLÉAU, Maire sortant, constate l'installation des membres du Conseil Municipal cités ci-dessus installés dans leurs fonctions, (date d'entrée en fonction des conseillers municipaux le 18 mai 2020 par décret n°2020-571 du 14 mai 2020).

2 - ELECTION DU MAIRE

Proclamation de l'élection du Maire

M. Claude PLÉAU ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

3 - FIXATION DU NOMBRE DES ADJOINTS

Le Maire propose de fixer le nombre des adjoints à quatre.

A l'unanimité et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de fixer le nombre d'adjoints à quatre.

4 - ELECTION DES ADJOINTS

ELECTION DU PREMIER ADJOINT

Madame Line FLEURY ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé première adjointe et a été immédiatement installée.

ELECTION DU SECOND ADJOINT

Monsieur Cédric CHAUVETTE ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé second adjoint et a été immédiatement installé

ELECTION DU TROISIEME ADJOINT

Madame Laure CROTTÉ ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé troisième adjointe et a été immédiatement installée.

ELECTION DU QUATRIEME ADJOINT

Monsieur Jean-Pierre GROS ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé quatrième adjoint et a été immédiatement installé.

Le Maire, Monsieur Claude PLÉAU, informe que deux conseillers municipaux seront délégués par arrêtés municipaux à la gestion du cimetière d'une part et à la gestion de la location de la salle polyvalente (espace Séguier) d'autre part :

- Madame Thérèse MÉRANGER, déléguée au cimetière
- Monsieur Gérard HÜSSLER, délégué à la gestion de la salle polyvalente (espace Séguier)

5 - CHARTE DE L'ELU LOCAL

6 - INDEMNITES DE FONCTIONS DU MAIRE, DES ADJOINTS ET DES CONSEILLERS MUNICIPAUX DELEGUES

7 - DELEGATIONS CONSENTIES AU MAIRE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

8 - CREATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES ET NOMINATION DES MEMBRES

1) COMMISSION SPORT-FETES - COMMUNICATION - TOURISME ASSOCIATIONS - AFFAIRES GENERALES

Président : M. le Maire

Membres : Mme Line FLEURY, Mme Laure CROTTÉ, Mme Thérèse MÉRANGER, Mme Françoise THION, Mme Camille CARREAU, Mme Patricia LEHAY, Mme Sandrine DELESALLE, M. Gérard HÜSSLER, M. Luc MORIN.

2) COMMISSION FINANCES

Président : M. le Maire

Membres : M. Cédric CHAUVETTE, Mme Line FLEURY, Mme Laure CROTTÉ, M. Jean-Pierre GROS, Mme Thérèse MÉRANGER, M. Jean-Pierre LEBRETON, Mme Françoise CHIARAMONTE, M. Gérard HÜSSLER.

3) COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES - JEUNESSE - BIBLIOTHEQUE - FLEURISSEMENT

Président : M. le Maire

Membres : Mme Laure CROTTÉ, Mme Thérèse MÉRANGER, Mme Françoise CHIARAMONTE, Mme Patricia LEHAY, M. Michel CARREAU.

4) COMMISSION URBANISME - BATIMENTS - VOIRIE (CIMETIERE) ENVIRONNEMENT - SECURITE

Président : M. le Maire

Membres : M. Jean-Pierre GROS, Mme Laure CROTTÉ, Mme Thérèse MÉRANGER, M. Gérard HÜSSLER, Mme Patricia LEHAY, M. Jean-Pierre LEBRETON, Mme Sandrine DELESALLE, M. Michel CARREAU.

5) COMMISSION MARCHÉ A PROCEDURE ADAPTEE

Président : M. le Maire

Membres titulaires : M. Jean-Pierre GROS, M. Gérard HÜSSLER, M. Jean-Pierre LEBRETON.

Membres suppléants : Mme Sandrine DELESALLE, Mme Line FLEURY, M. Cédric CHAUVETTE.

9 - DESIGNATION DES MEMBRES DES ETABLISSEMENTS PUBLICS DE COOPERATION INTERCOMMUNALE

3.1 - Election des délégués au Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de Saint-Brisson-sur-Loire et Saint-Martin-sur-Ocre

M. Claude PLÉAU ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé délégué titulaire.

M. Jean-Pierre GROS ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé délégué titulaire.

M. Michel CARREAU ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé délégué suppléant.

3.2 - Election des délégués au Syndicat Intercommunal d'Intérêt Scolaire Saint-Brisson-sur-Loire et Saint-Martin-sur-Ocre

Mme Thérèse MÉRANGER ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée déléguée titulaire.

Mme Laure CROTTÉ ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée déléguée titulaire.

Mme Françoise CHIARAMONTE ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée déléguée suppléante.

Délégué du Conseil Municipal au restaurant scolaire

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, Mme Thérèse MÉRANGER est nommée déléguée au restaurant scolaire.

Séance du 25 juin 2020

1 - DISSOLUTION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE AVEC REPRISE DE LA COMPETENCE PAR LA COMMUNE

2 - CREATION D'UN COMITE CONSULTATIF D'ACTION SOCIALE CONSECUTIVEMENT A LA DISSOLUTION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Au titre de la représentation du conseil municipal :

- Mme Line FLEURY, Mme Françoise CHIARAMONTE, Mme Sandrine DELESALLE.

Au titre de la représentation des habitants et des associations locales intéressées :

- Mme Françoise BONGIBAUT, Mme Nicole LE BOUILLONNEC, Mme Chantal GOBIN représentant l'UDAF.

RAPPELLE que le Maire désignera, parmi les membres élus issus du conseil municipal, le conseiller qui assurera la présidence du présent comité consultatif à savoir : Madame Line FLEURY.

3 - PARTICIPATION AU FINANCEMENT DU FONDS D'AIDE AUX JEUNES ET/OU AU FONDS UNIFIE LOGEMENT (FUL)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à la majorité des membres présents, décide de ne participer ni au Fonds d'Aide aux Jeunes, ni au Fonds Unifié Logement (FUL).

4 - INSTAURATION DE LA DECLARATION PREALABLE POUR L'EDIFICATION DES CLOTURES ET RAVALEMENT DE FACADES

5 - INSTAURATION D'UNE OBLIGATION DE DEPOT DE PERMIS DE DEMOLIR

6 - NOMINATION DES COMMISSAIRES A LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID)

7 - CREATION DES COMITES CONSULTATIFS

8 - DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT PANDEMIE GRIPPALE

9 - DESIGNATION D'UN DELEGUE DU COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE

10 - DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT EN CHARGE DES QUESTIONS DE SECURITE CIVILE

11 - DESIGNATION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL EN CHARGE DES QUESTIONS DE DEFENSE

12 - DESIGNATION D'UN REFERENT SECURITE ROUTIERE

13 - DÉSIGNATION D'UN DÉLÉGUÉ POUR SIÉGER AU C.I.S.P.D.

14 - DESIGNATION D'UN MEMBRE DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT)

15 - ADHÉSION A LA CENTRALE D'ACHAT TERRITORIALE APPROLYS

16 - RAPPORT ANNUEL CONCERNANT LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE DE L'EAU EN 2019

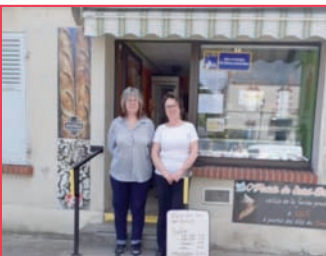
Initiatives et Solidarité

Durant la période difficile que nous avons traversée, il faut souligner l'esprit d'initiative et de solidarité de certains d'entre nous. Qu'ils en soient tous remerciés.

Un grand merci à tous ceux qui ont généreusement fait don de draps, de fils, d'élastiques, d'aiguilles pour que nos couturières, Patricia, Laure et Thérèse puissent confectionner de leur propre initiative un masque en tissu pour chaque habitant de Saint-Brisson. En tout, elles auront fabriqué plus de 900 masques. Bravo à elles !

Merci au boulanger et l'épicier qui ont continué d'assurer l'approvisionnement de la population.

Merci aux agents du Syndicat d'Intérêt Scolaire, du Service Technique et aux enseignantes d'avoir accepté de s'atteler à cette tâche exceptionnelle, d'appliquer les gestes barrières, de désinfecter sans relâche les locaux en vertu du protocole sanitaire, pour permettre un retour partiel des élèves dans les écoles depuis le 11 mai.



Changement à la boulangerie

Mireille MEILLOUIN part en retraite et est remplacée par Laurence MÜLLER.

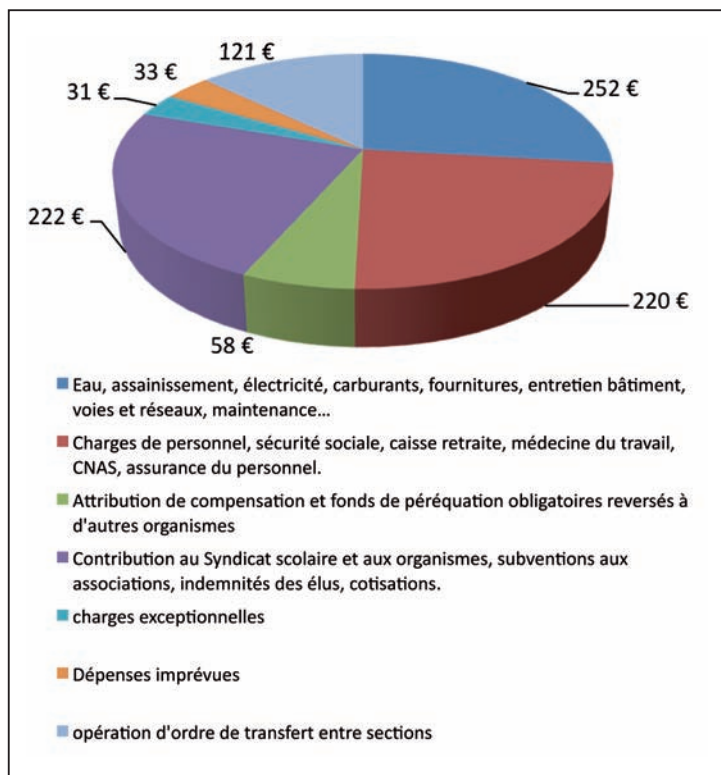
Changement d'horaires **OUVERT** : lundi, mardi, vendredi, samedi et dimanche de 7h30 à 12h30

Bonne retraite à Mireille et à son mari.

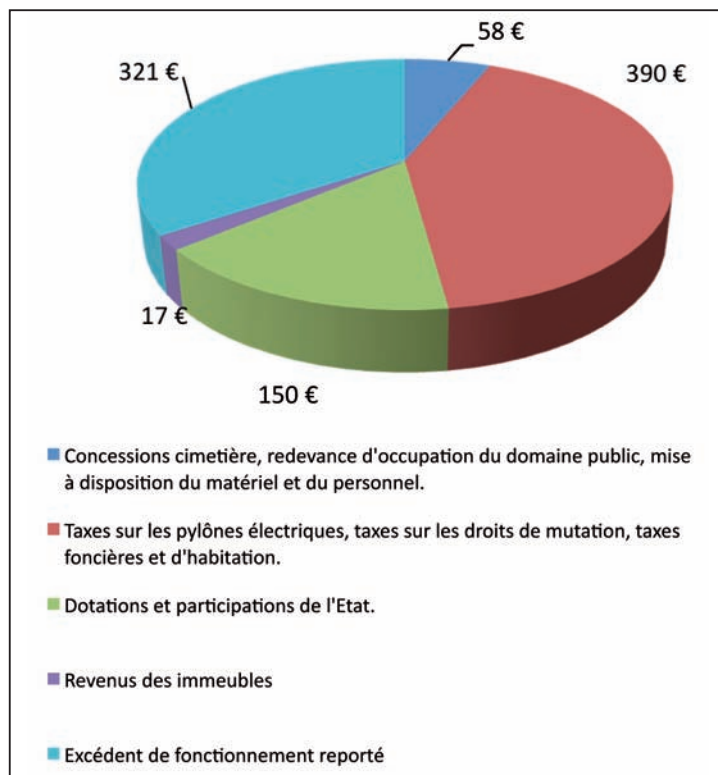
Flash info finances communales

Budget primitif 2020 en € par habitant

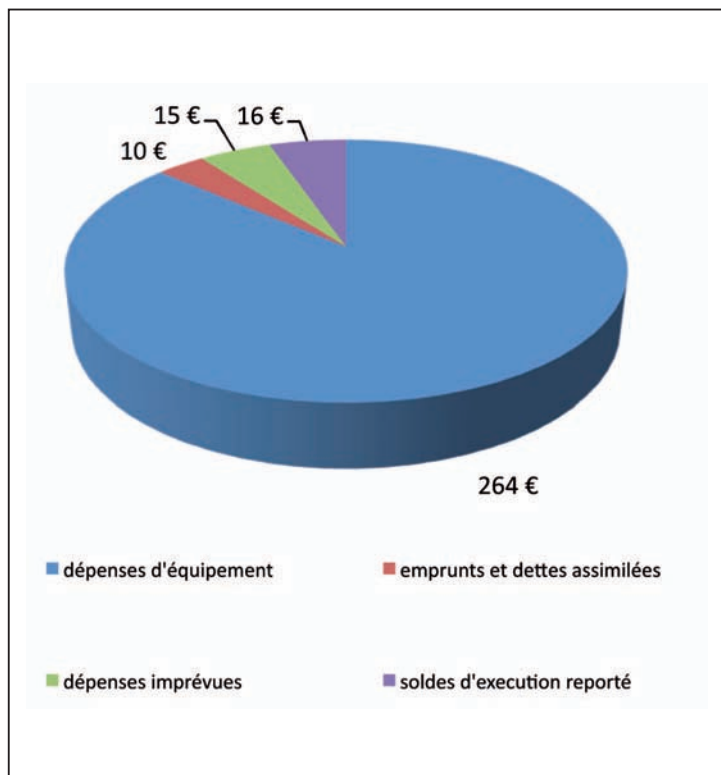
Dépenses de fonctionnement



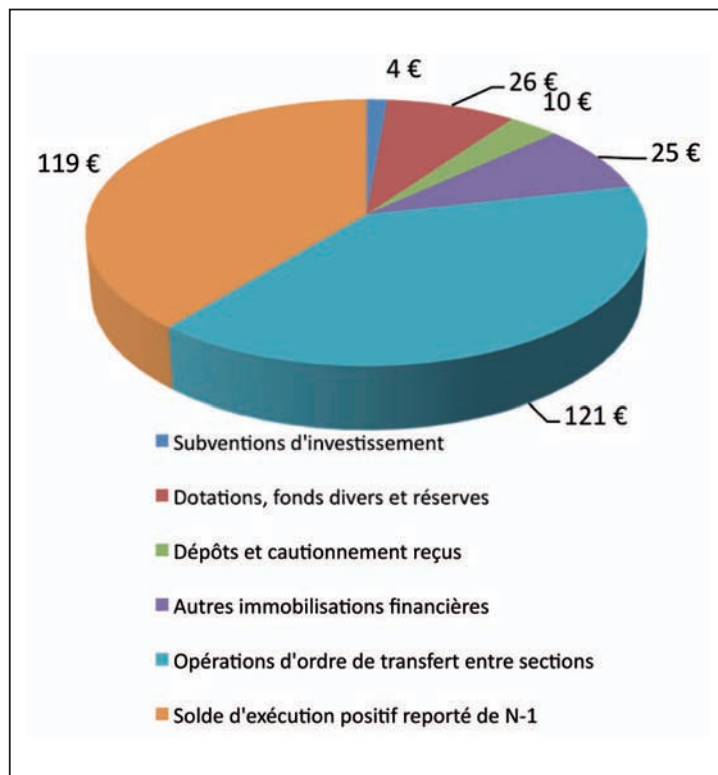
Recettes de fonctionnement



Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement 0



La Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'Etat en 2020 est encore en baisse et s'établit à 88 028€.
Elle était de 150 973€ en 2014 soit une baisse de -41% !

L'Adjoint aux Finances
Cédric CHAUVETTE

Les élèves de CM2 récompensés



Fin juin, c'est dans leur classe que les élèves de CM2 de Nathalie Boucq ont reçu selon leur choix un dictionnaire, un atlas ou un Bescherelle offert par le Syndicat d'Intérêt Scolaire de St-Martin-sur-Ocre/St-Brisson-sur-Loire, ainsi qu'un recueil de Fables de La Fontaine offert par le Ministère de l'Education Nationale dans le cadre de l'opération "Un livre pour les vacances".

Patrick Chenuet, Maire de St-Martin et Président du SIS, accompagné de Thérèse Méranger, Vice-Présidente, de Laure Crotté, membre du SIS, et d'Adélaïde Gourdon, directrice de l'école de St-Martin, ont remis les récompenses aux « futurs collégiens », et leur ont souhaité bonne chance dans la poursuite de leur scolarité.

Défilé du 14 Juillet 2020



Malgré toutes les obligations sanitaires M. le Maire accompagné d'une partie du Conseil Municipal a déposé une gerbe au Monument aux Morts comme chaque année.

Fanfare de l'Ocre



Depuis le déconfinement la Fanfare de l'Ocre a repris ses répétitions en plein air pour le plaisir de se retrouver et travailler ensemble.

Ainsi nous serons prêts lorsqu'il sera possible de faire la fête ! Bel été à tous et à bientôt.

La Taverne



Après un changement de propriétaire, La TAVERNE est à nouveau ouverte et vous accueille avec plaisir pour déjeuner ou dîner tous les jours sauf dimanche soir et lundi.

La bibliothèque municipale

Chaque **mercredi de 15h à 17h** et chaque **samedi de 10h à 12h**, notre équipe de bénévoles composée de Françoise Bongibault, Paule Bernard et Nicole Bruandet vous accueille à la bibliothèque municipale « Jean-Jacques Rousseau ». Celle-ci se situe sous la mairie et l'accès s'effectue par la rue d'Autry.



L'entrée est libre et l'inscription gratuite

N'hésitez pas à rendre visite à nos bénévoles qui se feront un plaisir de vous accueillir et de vous conseiller dans le choix de vos lectures.

Protocole à respecter : Masque obligatoire et gel hydro alcoolique mis à disposition.

AFVSB

Association pour les Fêtes du Village de Saint-Brisson-sur-Loire

L'Association existe encore humblement, discrètement mais toujours présente pour aider les manifestations ou participer aux événements saint-brissonnais en prêtant leur matériel aux associations organisatrices ou en louant aux particuliers demandeurs.

Notre matériel disponible n'est autre que des tables et des bancs, couverts, verres, assiettes, carafes, plancha à gaz, friteuse électrique, percolateur, etc...

2 friteuses à gaz ont été fabriquées en 2019 avec bacs inox sur structure acier et brûleurs à gaz.

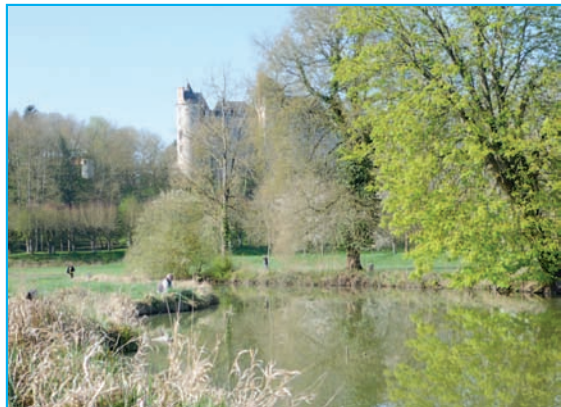
Nous restons donc disponibles pour le prêt ou la location de ce matériel suivant les demandes et les besoins de toutes et tous ceux qui le souhaitent.

Le bureau

Gym volontaire

Les cours reprendront à la rentrée dans la Salle des Sports (si les conditions sanitaires le permettent) **le lundi de 10h à 11h et le mercredi de 18h15 à 19h15.**

Société de Pêche "La GRAVIÈRE" de St Brisson/Loire



Depuis 2018, un nouveau bureau élu œuvre pour un renouveau pour la gestion des plans d'eau du château, privés depuis 2015, et surtout, dans un premier temps, celui de la gravière, petit étang que nous connaissons tous.

Un nouveau règlement a été décidé et validé en AG pour plus de souplesse, d'une part pour le plaisir des pêcheurs et plus de rigueur, d'autre part pour un souci de sécurité, d'écologie, de civisme pour le respect des lieux et surtout d'autrui. Un avenant au règlement a été établi pour que les pêcheurs puissent approcher près de leur endroit de pêche avec leur véhicule pour faciliter leur installation avec respect du stationnement.

Nous remercions la municipalité pour l'acquisition de 2 tables en bois et les employés communaux qui entretiennent l'espace vert du site resté communal. Nous remercions bien-sûr le propriétaire des lieux, M. Lancelot GUYOT pour sa confiance en nous permettant l'accès côté château pour la pause des nasses et destruction des nuisibles et la gestion du forage et de son entretien pour la re-

mise en eau de la gravière et des viviers.

Nos investissements principaux concernent l'empoissonnement, l'achat de nasses, d'un barnum de tonnelle et la plantation de 4 saules pleureurs. **Notre grosse dépense reste la facture d'électricité pour la consommation de la pompe du forage et ce, que pour la gravière, soit 800€ en 2019.**

Aussi cherchons-nous une solution pour alimenter en eau naturelle les plans d'eau en récupérant les eaux pluviales comme cela était jadis.

Nos projets : Aménagement et réfection du poste de pêche pour handicapés. Concours de pêche à l'ancienne et festivités sur une journée. Journées de pêche à la truite.

La volonté du bureau restant toujours de rendre le site de la Gravière un endroit de détente pour les pêcheurs petits et grands, endroit convivial, familial et amical, où l'on profite du moment en plein air avec civisme, respect et responsabilité. *Le bureau*

Club de Boxe

Le Club affiche plus de 20 licenciés pour la saison 2019-2020.

Le passage de gant d'argent a été annulé deux fois pour nos boxeurs par manque de candidats.



L'Interclubs d'Avord et notre traditionnelle descente de Loire ont également été annulés et notre saison stoppée mi-mars, suite à la crise sanitaire.

Malgré cela, Jérôme et Bérengère Desplanches ont obtenu leur premier niveau de défense personnelle au mois de janvier.

Le stage de défense personnelle qui s'est déroulé le 8 mars 2020 à l'occasion de la journée de la femme a été une franche réussite avec une bonne quarantaine de participants. Nous avons aussi participé à un stage de Boxe Anglaise à Cosne-sur-Loire animé par le prévost du Club de Cosne-sur-Loire et organisé par le Bushido Sport de Combats. Un stage de Canne de Combat et de Bâton a été dispensé au mois de février, nous étions une quinzaine.

Un de nos licenciés, Gregory Peloille gérant de la société Pro G nous a proposé un partenariat, il est notre sponsor depuis la mi-saison.



Concours des maisons fleuries 2020

La commission Fleurissement a décidé de maintenir le concours des Maisons Fleuries 2020, et le passage du jury communal aura lieu à la fin de l'été.

Vous avez ainsi la possibilité de vous inscrire en remplissant le bulletin ci-dessous. Le concours est ouvert à **tous les habitants de la commune** dont les cours, jardins, potagers, terrasses et balcons sont visibles depuis le domaine public.

La visite du jury se déroulera à l'improviste fin août-début septembre.

Tous les participants seront conviés à la cérémonie de remise des prix le **jeudi 19 novembre 2020** autour d'un verre de Beaujolais Nouveau !



Concours des Maisons fleuries 2020 - BULLETIN D'INSCRIPTION

Prénom et Nom _____

Adresse : N° _____ Rue _____

Catégories :

1^{er} catégorie : Habitation avec jardin paysager visible de la rue.

2^e catégorie (trottoir, balcon, terrasse) : Habitation avec végétalisation limitée sur l'espace public / essentiellement présentation hors-sol.

3^e catégorie : Etablissements recevant du public avec ou sans jardin.

5^e catégorie : Jardins potagers fleuris.

6^e catégorie : Jardins potagers collectifs (jardins familiaux, jardins partagés).

A retourner en mairie, avant le 28 août 2020

Réalisation de la Commission Municipale : Communication, Relations Humaines, Promotion de la Commune.

Président : Claude Pléau. Vice-Présidente : Line FLEURY. Membres : Laure CROTTÉ, Thérèse MÉRANGER, Françoise THION, Camille CARREAU, Patricia LEHAY, Sandrine DELESALLE, Gérard HUSSLER, Luc MORIN

Imp. Centrale - 45500 GIEN